Extranet UCV – Mode d'emploi

Table des matières

1. CONNEXION À EXTRANET 2

1.1. CHANGEMENT DU MOT DE PASSE 2
1.2. DÉCONNEXION 3

2. ANNUAIRE DES COMMUNES 4

2.1. INFORMATIONS DE BASE 5
2.2. SAISIE DES RUBRIQUES 6
2.3. SAISIE DES ADRESSES 7
2.4. SAISIE DES DICASTÈRES 8

3. CONSULTATIONS INTERNES 10

3.1. VOTE 10
3.2. HISTORIQUE 11

4. ORGANES CONSTITUTIFS 12

1. Connexion à Extranet

L'accès se fait depuis notre site internet www.ucv.ch, rubrique « Extranet ».

Chaque commune vaudoise (membre ou non de l'UCV) dispose d'un compte d'accès, ainsi que chaque membre d'un de nos organes (comité, conseil, groupe des villes et groupe des bourgs et villages). En cas d'oubli ou perte, merci de nous contacter pour que nous vous le transmettions.

Accueil Plan du site Recherche
Structure UCV
Communes
Actualités
Dossiers thématiques
Agenda
Consultations
Emploi
Point Commun-e
Informations
Annonces
Adresses et liens utiles
Divers
Galerie Photos
Extranet
Accueil
[Imprimer]
Bienvenue sur le site de l'UCV !
Pensez à consulter régulièrement nos rubriques "Agenda" et "Actualités".
NOUVEAU Organisation policière vaudoise : l'UCV soutient une demande de l'ACCP.
NOUVEAU Modification du système électoral - Communiqué à nos membres
NOUVEAU Agglomérations
Annuaire des communes et districts vaudois : En raison des élections municipales de 2011 et des nombreuses fusions au 1er juillet 2011 et au 1er janvier 2012, il n'y aura pas d'édition 2011 imprimée de notre annuaire. L'édition 2010 est toujours en vente ici.
La rubrique Annuaire se trouve désormais dans la rubrique "Communes".
Union des Communes Vaudoises
Av. de Lavaux 35 - CP 481
1009 Pully
Tél. : 021 557 81 30
Fax : 021 557 81 31
ucv@ucv.ch
Permanence téléphonique de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Secrétariat général
Brigitte Dind
Secrétaire générale
Juriste
021 557 81 32
brigitte.dind@ucv.ch
Collaboratrices
Nathalie Greiner

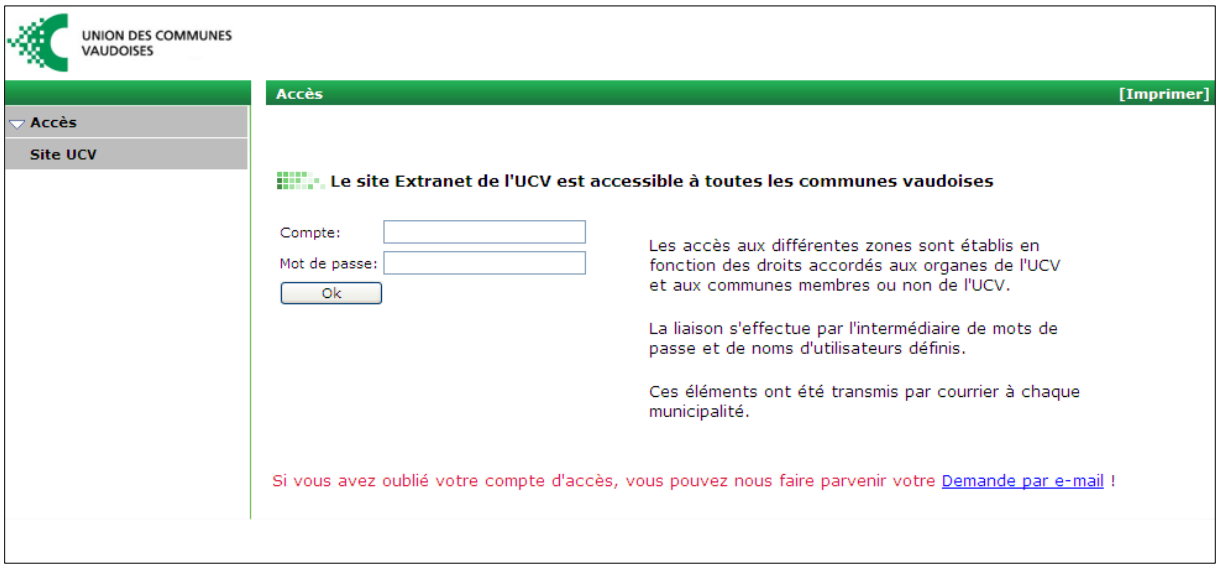
UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accès
Site UCV
Accès
[Imprimer]
Le site Extranet de l'UCV est accessible à toutes les communes vaudoises
Compte:
Mot de passe:
Ok
Les accès aux différentes zones sont établis en fonction des droits accordés aux organes de l'UCV et aux communes membres ou non de l'UCV.
La liaison s'effectue par l'intermédiaire de mots de passe et de noms d'utilisateurs définis.
Ces éléments ont été transmis par courrier à chaque municipalité.
Si vous avez oublié votre compte d'accès, vous pouvez nous faire parvenir votre Demande par e-mail !

1.1. Changement du mot de passe

Vous avez la possibilité de changer votre mot de passe à votre convenance. Pour ce faire, aller dans la rubrique « Accès », puis « Changement mot de passe » :

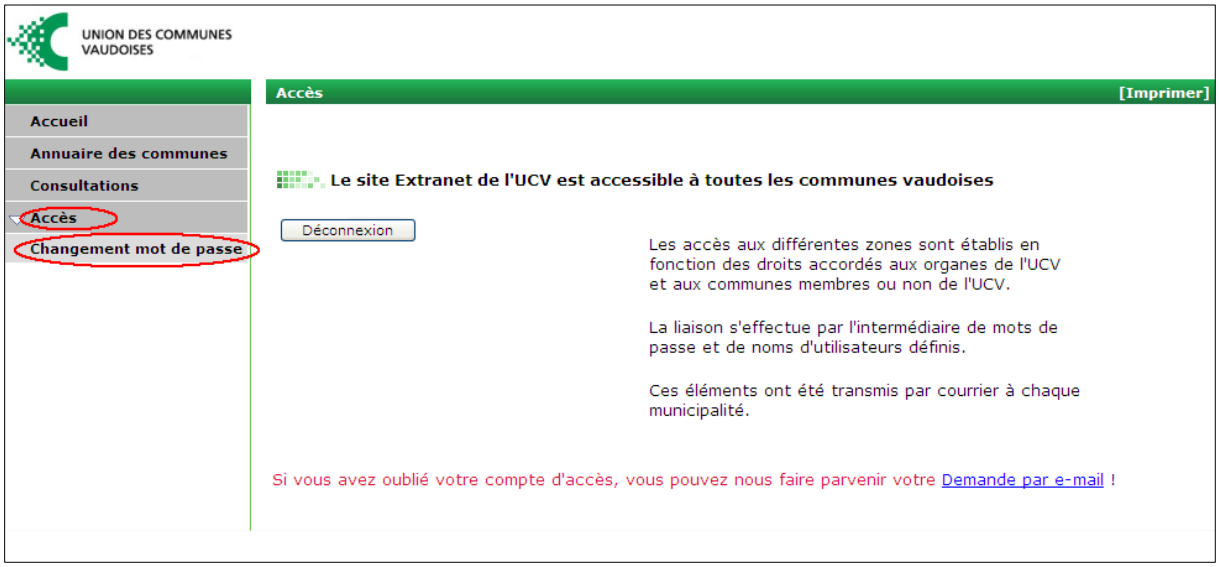
UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accueil
Annuaire des communes
Consultations
Accès
Changement mot de passe
Accès
[Imprimer]
Le site Extranet de l'UCV est accessible à toutes les communes vaudoises
Déconnexion
Les accès aux différentes zones sont établis en fonction des droits accordés aux organes de l'UCV et aux communes membres ou non de l'UCV.
La liaison s'effectue par l'intermédiaire de mots de passe et de noms d'utilisateurs définis.
Ces éléments ont été transmis par courrier à chaque municipalité.
Si vous avez oublié votre compte d'accès, vous pouvez nous faire parvenir votre Demande par e-mail !

Puis cliquer sur le crayon à gauche du numéro OFS de votre commune:

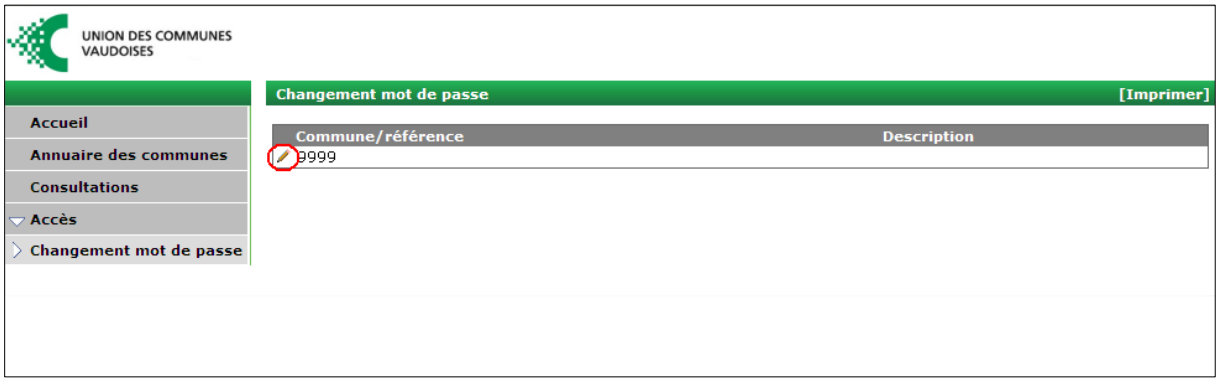

Saisir votre nouveau mot de passe (le mot de passe actuel s'affiche) :

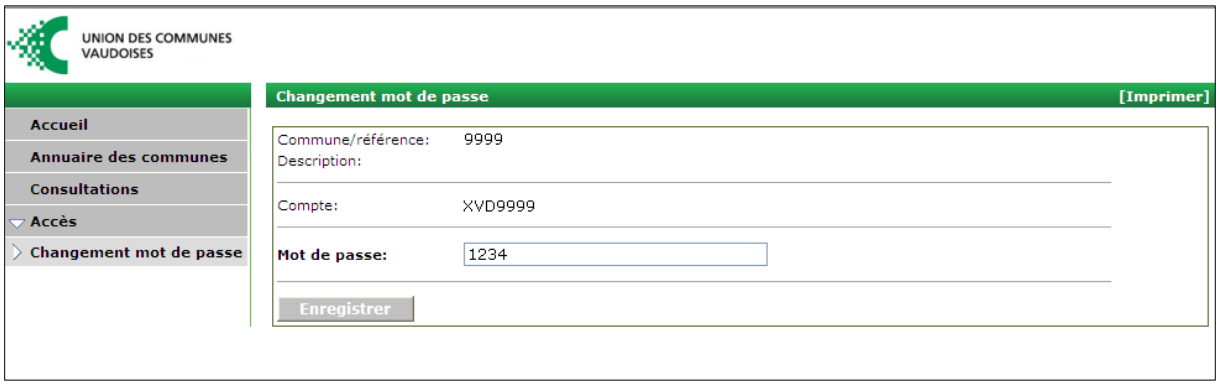

Cliquer sur le bouton « Enregistrer » pour valider le nouveau mot de passe.

1.2. Déconnexion

Pour vous déconnecter, aller dans la rubrique « Accès », puis cliquer sur le bouton « Déconnexion ».

Vous pouvez alors soit vous connecter à nouveau (rubrique « Accès »), soit retourner sur le site de l'UCV (rubrique « Site UCV »).

2. Annuaire des communes

Comme vous pouvez le voir, la rubrique Annuaire est divisée en quatre sous-rubriques :

- Les informations de base
- La saisie des rubriques
- La saisie des adresses
- La saisie des dicastères

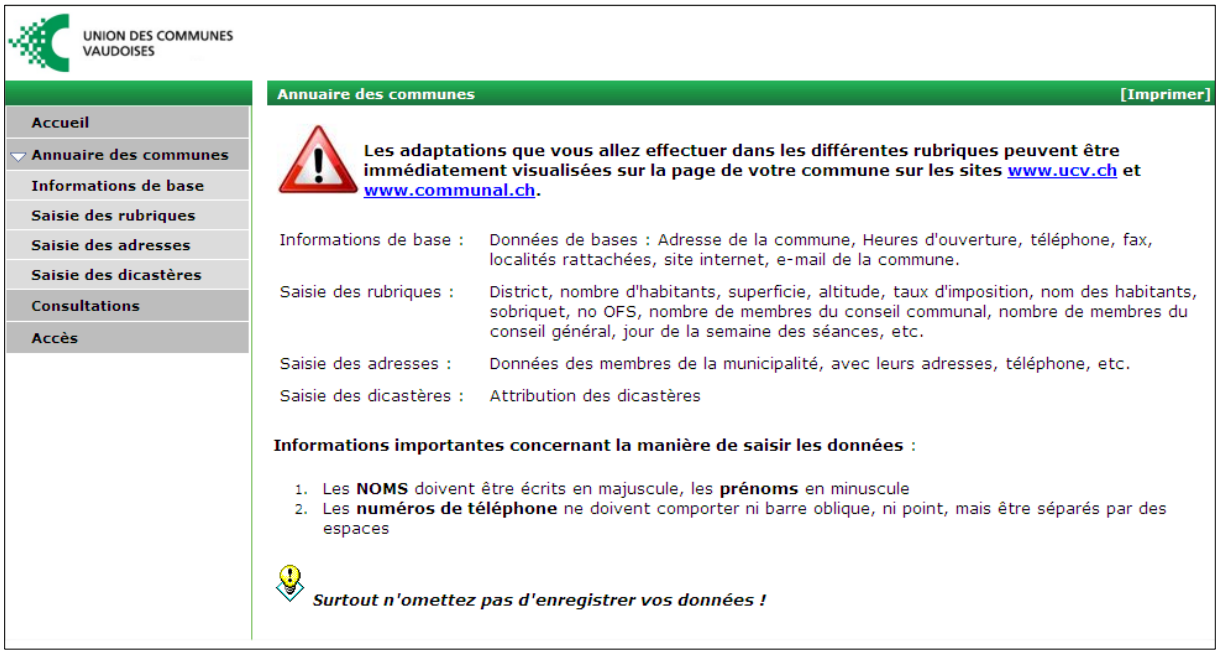
UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accueil
Annuaire des communes
Informations de base
Saisie des rubriques
Saisie des adresses
Saisie des dicastères
Consultations
Accès
Annuaire des communes
[Imprimer]
Les adaptations que vous allez effectuer dans les différentes rubriques peuvent être immédiatement visualisées sur la page de votre commune sur les sites www.ucv.ch et www.communal.ch.
Informations de base : Données de bases : Adresse de la commune, Heures d'ouverture, téléphone, fax, localités rattachées, site internet, e-mail de la commune.
Saisie des rubriques : District, nombre d'habitants, superficie, altitude, taux d'imposition, nom des habitants, sobriquet, no OFS, nombre de membres du conseil communal, nombre de membres du conseil général, jour de la semaine des séances, etc.
Saisie des adresses : Données des membres de la municipalité, avec leurs adresses, téléphone, etc.
Saisie des dicastères : Attribution des dicastères
Informations importantes concernant la manière de saisir les données :
1. Les NOMS doivent être écrits en majuscule, les prénoms en minuscule
2. Les numéros de téléphone ne doivent comporter ni barre oblique, ni point, mais être séparés par des espaces
Surtout n'omettez pas d'enregistrer vos données !

Les informations de base (en rouge ci-dessous) correspondent aux données « générales » de la commune, et figurent en haut de la fiche dans l'annuaire version imprimée et version en-ligne :

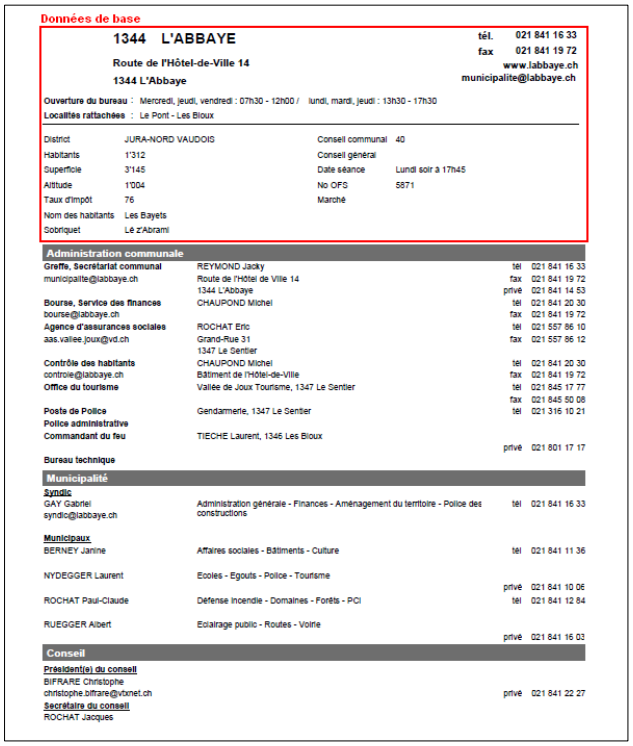

Les rubriques et les adresses se recoupent :

- Les **rubriques** correspondent aux différents services de votre administration communale. Leur description s'affiche uniquement dans la version en-ligne de notre annuaire.
- Les **adresses** (coordonnées de contact) correspondant à ces mêmes services sont saisies dans la rubrique « Saisie des adresses » (cf., plus loin),

Quant aux **membres de la municipalité et du Conseil** (général ou communal), leurs coordonnées doivent être saisies sous « Saisie des adresses ».

Attention : **les dicastères** font l'objet d'une rubrique à part, et sont donc saisis séparément des coordonnées.

2.1. Informations de base

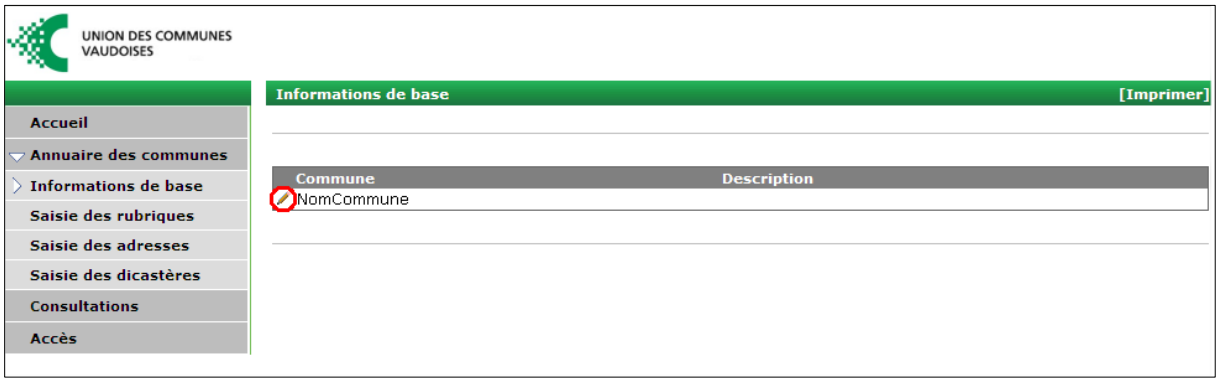

Cliquer sur le crayon à gauche du nom de votre commune :

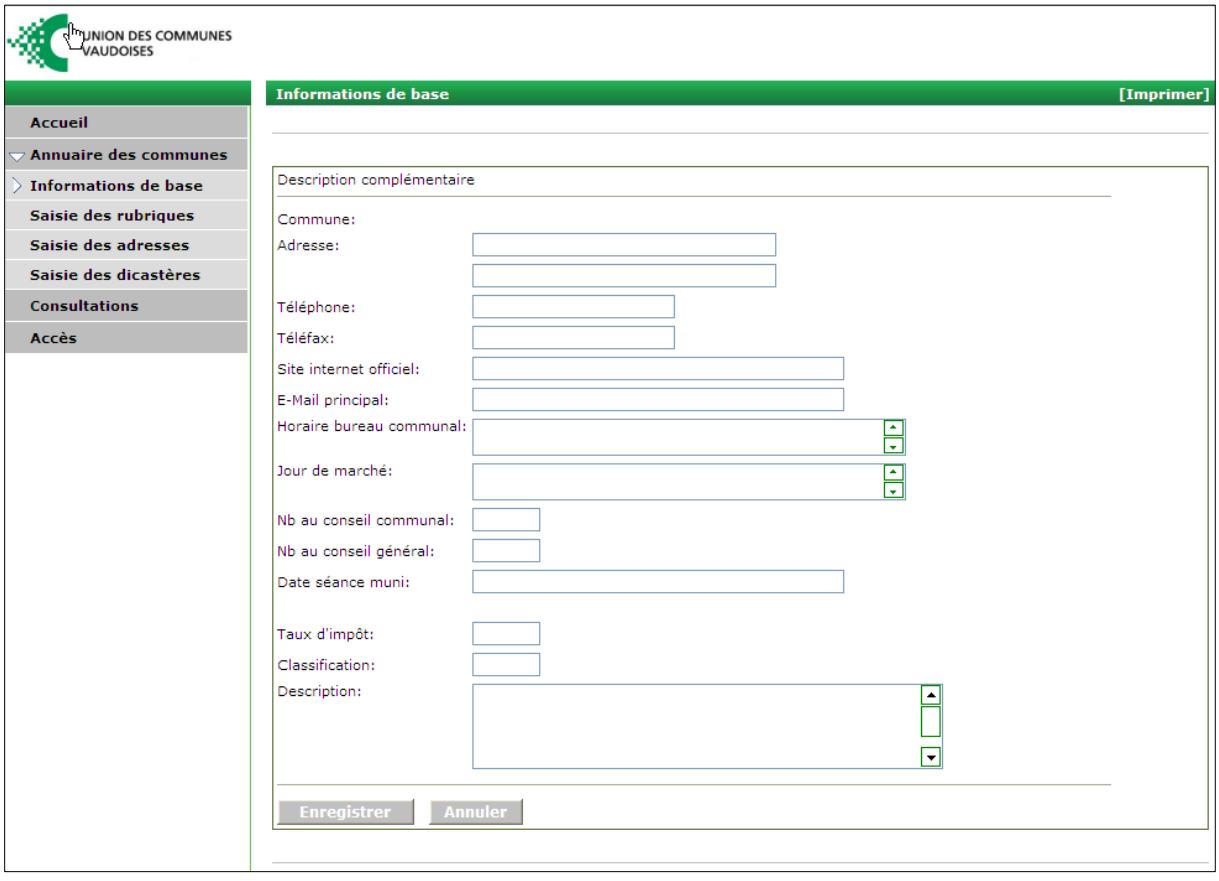

Vous ne pouvez pas modifier vous-mêmes les données suivantes :

- Les localités rattachées
- District
- Le numéro OFS
- Nombre d'habitants (données du SCRIS au 31 décembre de l'année précédente)
- La superficie
- L'altitude
- Les coordonnées CH (figure dans l'annuaire en-ligne uniquement)

Pour modifier une des données ci-dessus (par exemple suite à une fusion), veuillez nous contacter.

Le **nombre d'habitants** est quant à lui mis à jour une fois par année ***par nos soins***, une fois que les chiffres du SCRIS sont publiés, soit vers le mois de mars.

2.2. Saisie des rubriques

Par rubrique, on entend donc les différents services de l'administration communale, tels que :

- Greffe, secrétariat communal
- Bourse, service des finances
- Caisse, service des finances
- Cadastre
- Contrôle des habitants
- Office de la population
- Agence d'assurances sociales
- Agence AVS
- Office du tourisme
- Poste de police
- Police administrative
- Commandant du feu
- Service du feu
- Bureau technique

Votre commune possède un certain nombre de rubriques **prédéterminées**. Si vous souhaiter rajouter ou supprimer un de ces services, veuillez nous contacter.

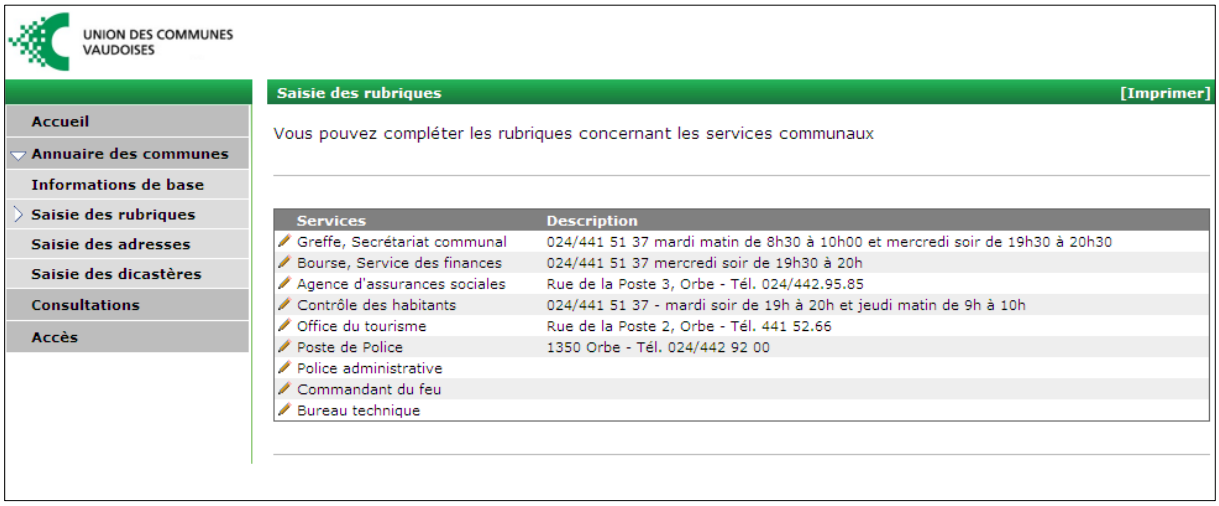
UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accueil
Annuaire des communes
Informations de base
Saisie des rubriques
Saisie des adresses
Saisie des dicastères
Consultations
Accès
Saisie des rubriques
[Imprimer]
Vous pouvez compléter les rubriques concernant les services communaux
Services
Description
Greffe, Secrétariat communal
024/441 51 37 mardi matin de 8h30 à 10h00 et mercredi soir de 19h30 à 20h30
Bourse, Service des finances
024/441 51 37 mercredi soir de 19h30 à 20h
Agence d'assurances sociales
Rue de la Poste 3, Orbe - Tél. 024/442.95.85
Contrôle des habitants
024/441 51 37 - mardi soir de 19h à 20h et jeudi matin de 9h à 10h
Office du tourisme
Rue de la Poste 2, Orbe - Tél. 441 52.66
Poste de Police
1350 Orbe - Tél. 024/442 92 00
Police administrative
Commandant du feu
Bureau technique

Après avoir sélectionné la « rubrique » en cliquant sur le crayon à gauche de cette dernière, vous arrivez ici :

Dans la rubrique saisie des rubriques, **il s'agit uniquement de saisir une description du service en question**. C'est un champ texte libre. Vous pouvez par exemple y indiquer les heures d'ouverture, une personne de contact supplémentaire, etc.

Toutes les coordonnées de contact (adresses, téléphone, etc.) de ces différentes rubriques sont saisies sous « Saisie des adresses ».

2.3. Saisie des adresses

Ici, vous pouvez saisir les coordonnées de contacts de tous les services de l'administration communale, des membres de la municipalité et du Conseil communal ou général.

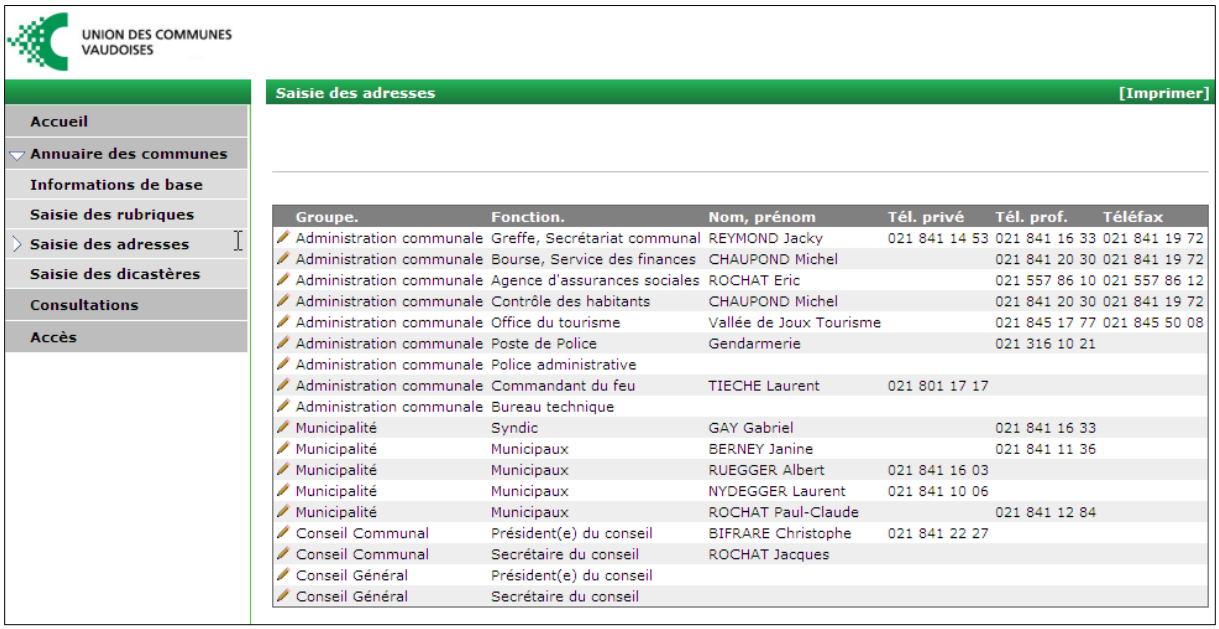
UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accueil
Annuaire des communes
Informations de base
Saisie des rubriques
Saisie des adresses
Saisie des dicastères
Consultations
Accès
Saisie des adresses
[Imprimer]
Groupe. Fonction. Nom, prénom Tél. privé Tél. prof. Téléfax
Administration communale Greffe, Secrétariat communal REYMOND Jacky 021 841 14 53 021 841 16 33 021 841 19 72
Administration communale Bourse, Service des finances CHAUPOND Michel 021 841 20 30 021 841 19 72
Administration communale Agence d'assurances sociales ROCHAT Eric 021 557 86 10 021 557 86 12
Administration communale Contrôle des habitants CHAUPOND Michel 021 841 20 30 021 841 19 72
Administration communale Office du tourisme Vallée de Joux Tourisme 021 845 17 77 021 845 50 08
Administration communale Poste de Police Gendarmerie 021 316 10 21
Administration communale Police administrative
Administration communale Commandant du feu TIECHE Laurent 021 801 17 17
Administration communale Bureau technique
Municipalité Syndic GAY Gabriel 021 841 16 33
Municipalité Municipaux BERNEY Janine 021 841 11 36
Municipalité Municipaux RUEGGER Albert 021 841 16 03
Municipalité Municipaux NYDEGGER Laurent 021 841 10 06
Municipalité Municipaux ROCHAT Paul-Claude 021 841 12 84
Conseil Communal Président(e) du conseil BIFRARE Christophe 021 841 22 27
Conseil Communal Secrétaire du conseil ROCHAT Jacques
Conseil Général Président(e) du conseil
Conseil Général Secrétaire du conseil

Sélectionner le service ou la personne dont vous souhaitez modifier les données de contact en cliquant sur le crayon à gauche de la ligne correspondante.

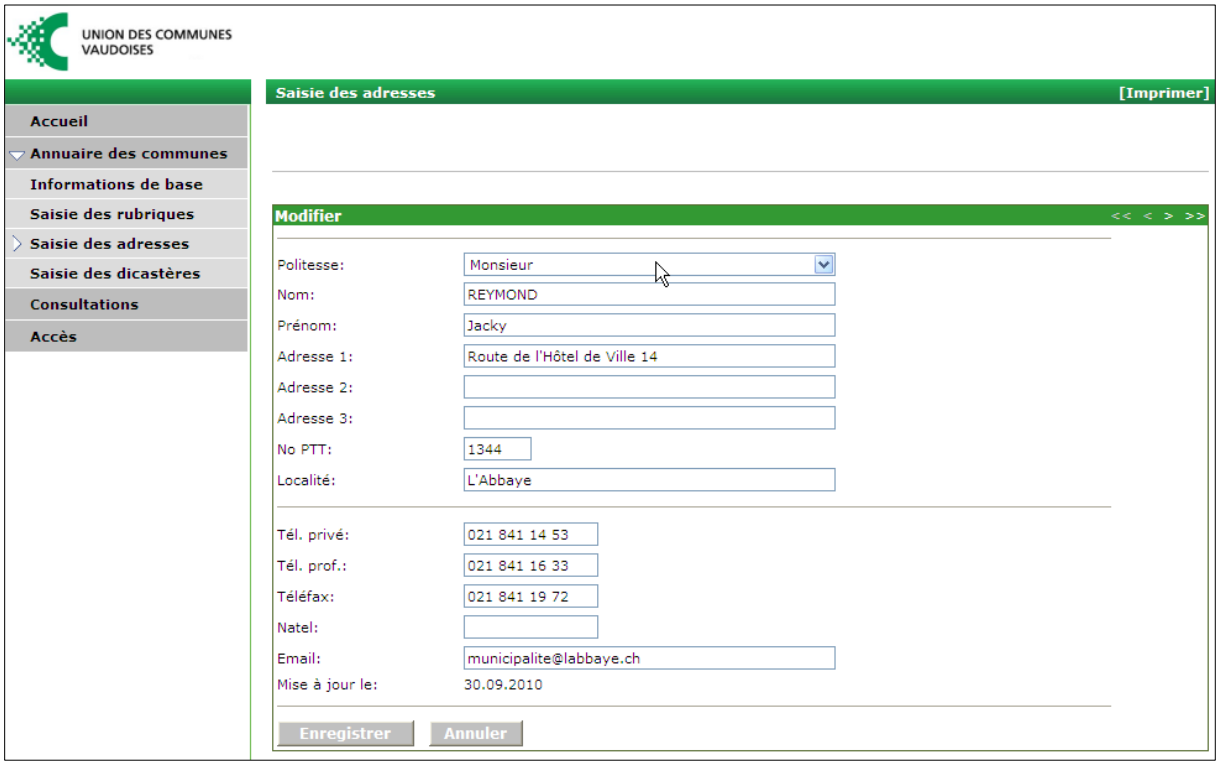

Afin de garantir une mise en page homogène de notre annuaire, notamment pour la version papier, merci de respecter les consignes sur cette page, à savoir :

- NOMS en majuscules, prénoms en minuscule
- Numéros de téléphones avec uniquement des chiffres et des espaces, selon le format suivant : 099 999 99 99

2.4. Saisie des dicastères

Afin de garantir une homogénéité, nous proposons une liste exhaustive des dicastères. Nous sommes bien conscients que celle-ci ne correspond pas toujours aux découpages et dénominations adoptés par certaines communes. Toutefois, il est important d'assurer une certaine cohérence dans notre annuaire. Cela permet par exemple de rechercher tous les municipaux en charge de tel dicastère, ce qui ne serait possible si chaque commune utilisait sa propre appellation.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accueil
Annuaire des communes
Informations de base
Saisie des rubriques
Saisie des adresses
Saisie des dicastères
Consultations
Accès
Saisie des dicastères
[Imprimer]
Les dénominations des dicastères figurent tous dans la liste déroulante et ne peuvent faire l'objet d'aucune modification
En cas d'erreur, cliquez à nouveau sur la dénomination dans la liste déroulante
Personne
Description
DEBIEUX Max
Administration générale - Affaires sociales - Cultes - Finances - Police
LAVENEX André
Chemins - Domaines - Ecoles - Forêts
BRECKBUEHL Jean-Yves
Bâtiments - Citernes - Eclairage public - Gaz - PCi
ROCH André
Culture - Défense incendie - Eaux - Epuration - Sports
BOVET Bernard
Cimetière - Déchets - Espaces verts - Police des constructions - Routes - Voirie

Tout comme pour les autres saisies, vous devez d'abord sélectionner le municipal en cliquant sur le crayon à gauche de son nom dans la rubrique « Saisie des dicastères ».

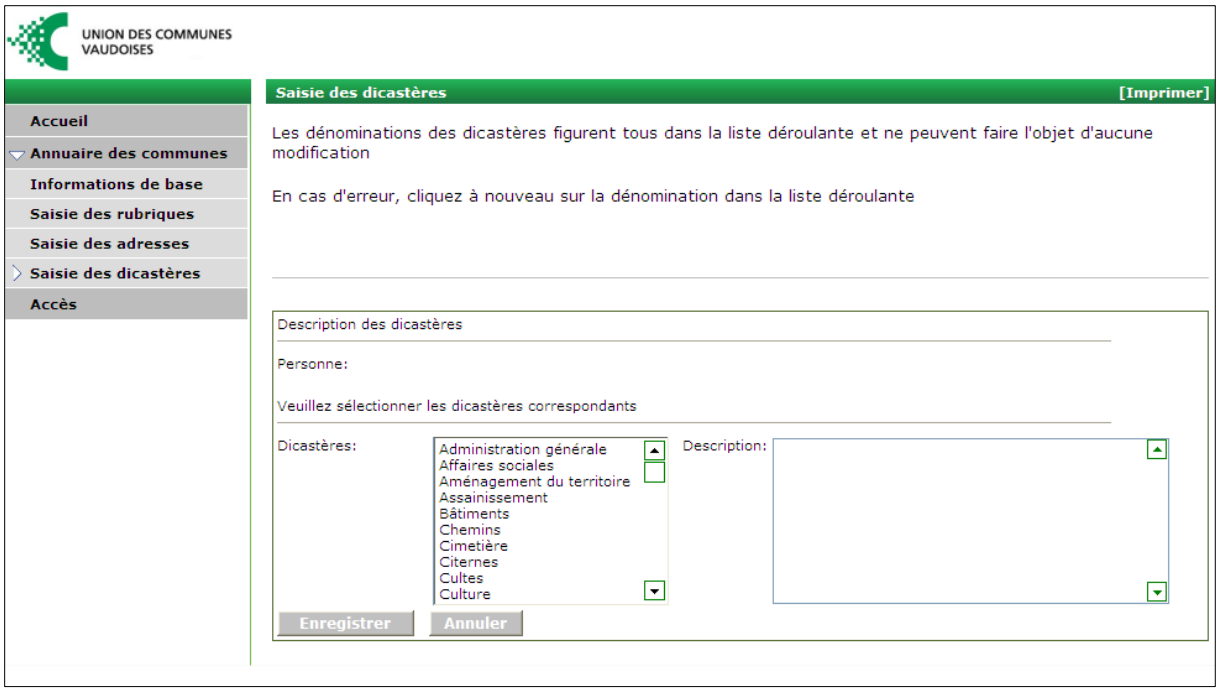

Si votre champ contient déjà des données, il sera automatiquement réinitialisé dès le premier clic dans la liste. Ensuite, chaque clic rajoute le dicastère dans le champ à droite.

Si vous ne trouvez pas le dicastère dans la liste, veuillez sélectionner celui qui s'en approche le plus, ou qui l'englobe.

Cliquer sur « Enregistrer » pour valider lorsque l'opération est terminée.

3. Consultations internes

C'est sous cette rubrique que l'UCV consulte ses membres lorsqu'elle souhaite faire un sondage sur un sujet bien précis. Elle n'apparaît donc qu'aux communes membres de l'UCV.

3.1. Vote

Cette sous-rubrique s'affiche uniquement lorsqu'un sondage est en cours. Elle est accessible aux seules communes membres de l'UCV. Chaque commune membre peut voter **une seule fois** sur un sujet donné.

Sélectionner la consultation en cliquant sur la loupe.

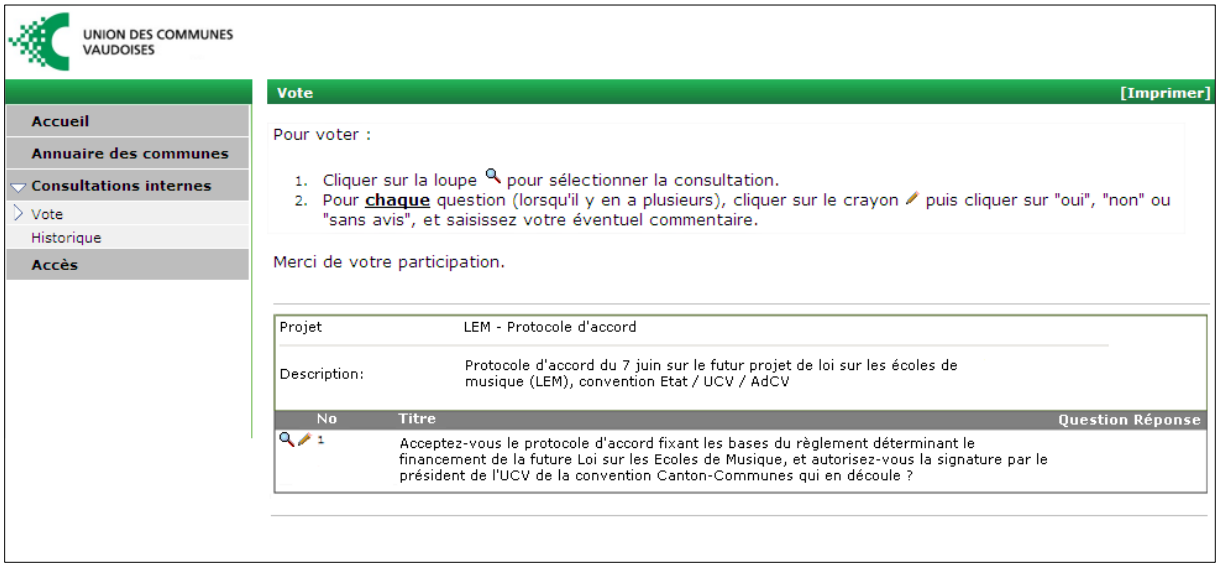
UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accueil
Annuaire des communes
Consultations internes
Vote
Historique
Accès
Vote
[Imprimer]
Pour voter :
1. Cliquer sur la loupe pour sélectionner la consultation.
2. Pour chaque question (lorsqu'il y en a plusieurs), cliquer sur le crayon puis cliquer sur "oui", "non" ou "sans avis", et saisissez votre éventuel commentaire.
Merci de votre participation.
Projet
LEM - Protocole d'accord
Description:
Protocole d'accord du 7 juin sur le futur projet de loi sur les écoles de musique (LEM), convention Etat / UCV / AdCV
No
Titre
Question Réponse
1
Acceptez-vous le protocole d'accord fixant les bases du règlement déterminant le financement de la future Loi sur les Ecoles de Musique, et autorisez-vous la signature par le président de l'UCV de la convention Canton-Communes qui en découle ?

Sélectionner la question en cliquant sur le crayon (il peut y avoir plusieurs questions).

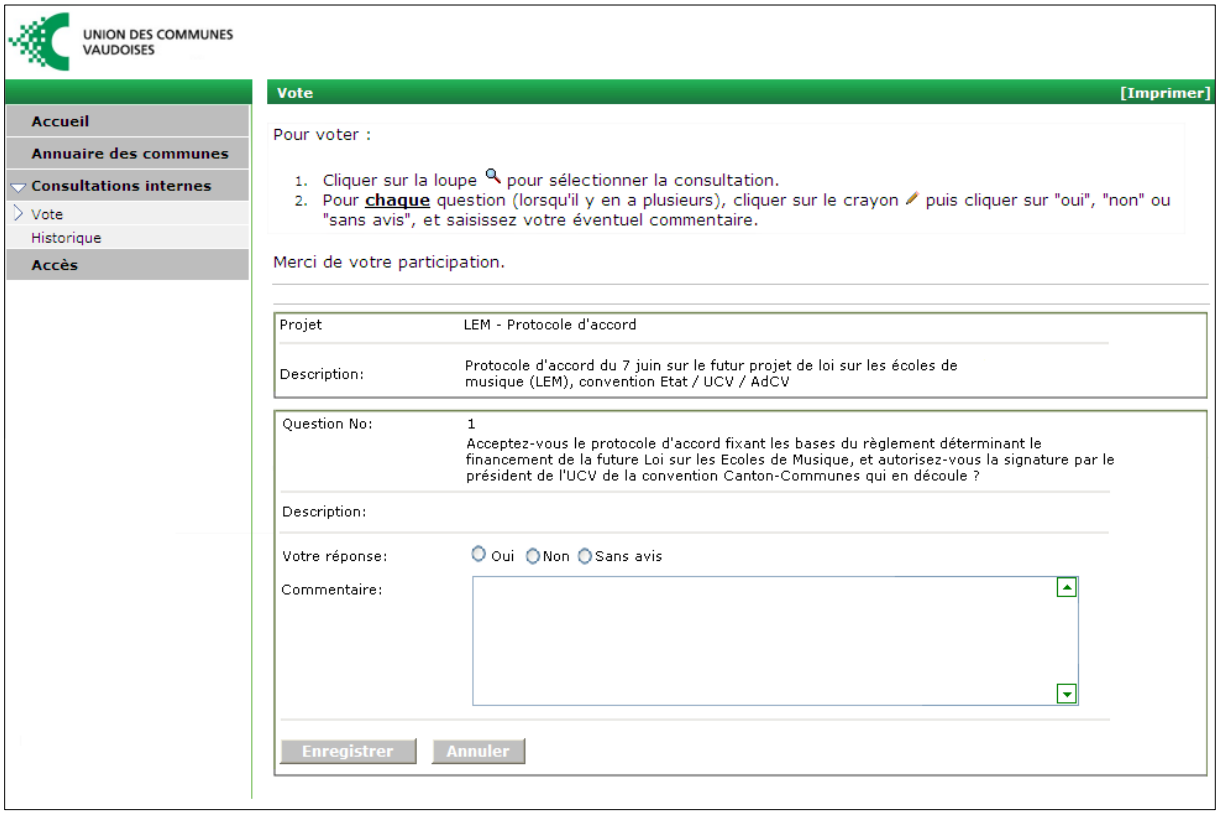
UNION DES COMMUNES VAUDOISES
Accueil
Annuaire des communes
Consultations internes
Vote
Historique
Accès
Vote
[Imprimer]
Pour voter :
1. Cliquer sur la loupe pour sélectionner la consultation.
2. Pour chaque question (lorsqu'il y en a plusieurs), cliquer sur le crayon puis cliquer sur "oui", "non" ou "sans avis", et saisissez votre éventuel commentaire.
Merci de votre participation.
Projet
LEM - Protocole d'accord
Description:
Protocole d'accord du 7 juin sur le futur projet de loi sur les écoles de musique (LEM), convention Etat / UCV / AdCV
Question No:
1
Acceptez-vous le protocole d'accord fixant les bases du règlement déterminant le financement de la future Loi sur les Ecoles de Musique, et autorisez-vous la signature par le président de l'UCV de la convention Canton-Communes qui en découle ?
Description:
Votre réponse:
Oui
Non
Sans avis
Commentaire:
Enregistrer
Annuler

Saisir votre réponse (oui / non / sans avis), et éventuellement saisir un commentaire, puis cliquer sur « Enregistrer ».

3.2. Historique

Vous pouvez voir sous cette rubrique les résultats et synthèses des votes précédents.

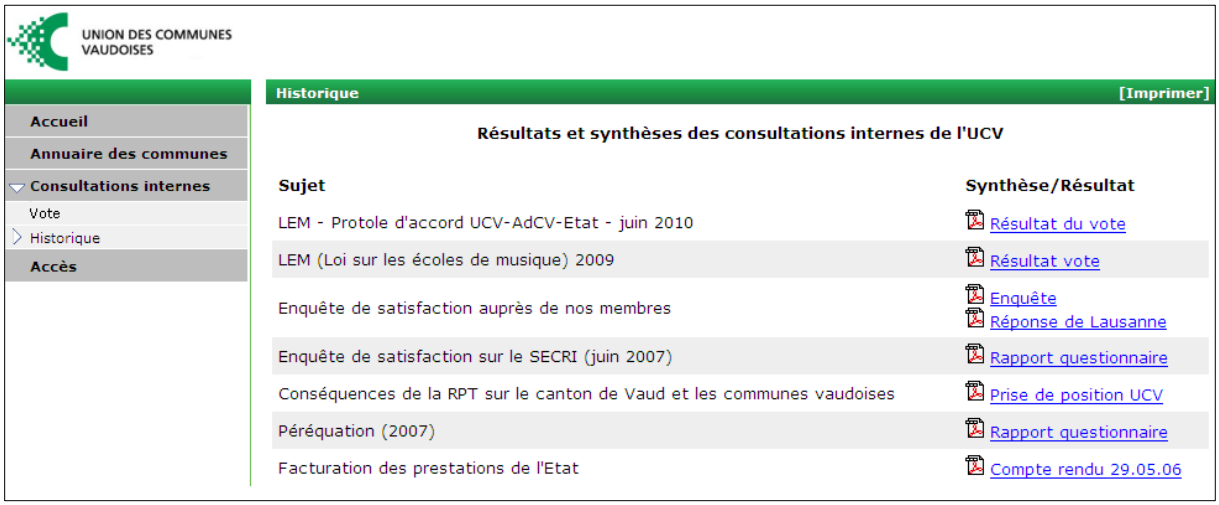

4. Organes constitutifs

Les membres des organes consitutifs de l'UCV, à savoir :

- le Comité
- le Conseil
- le Groupe des Villes
- le Groupe des Bourgs & Villages

ont en outre un compte personnel qui leur donne accès aux procès-verbaux, plannings des séances et éventuelles communications du Conseil, du Groupe des Villes et du Groupe des Bourgs & Villages. Y figurent également toutes les coordonnées de contact des membres de ces différents organes.

Par contre, seuls les membres du Comité ont accès aux procès-verbaux, planning et communications du Comité.

Les rubriques « Comité », « Conseil », « Groupe des Villes » et « Bourgs et Villages » s'affichent donc en fonction du niveau d'accès de la personne connectée.

Chacune de ces rubriques contient trois sous-rubriques : « Planning des séances », « Procès-verbaux » et « Communications ».

Pour des raisons de confidentialité, les données de contact sont grisées dans la copie d'écran ci-dessous :

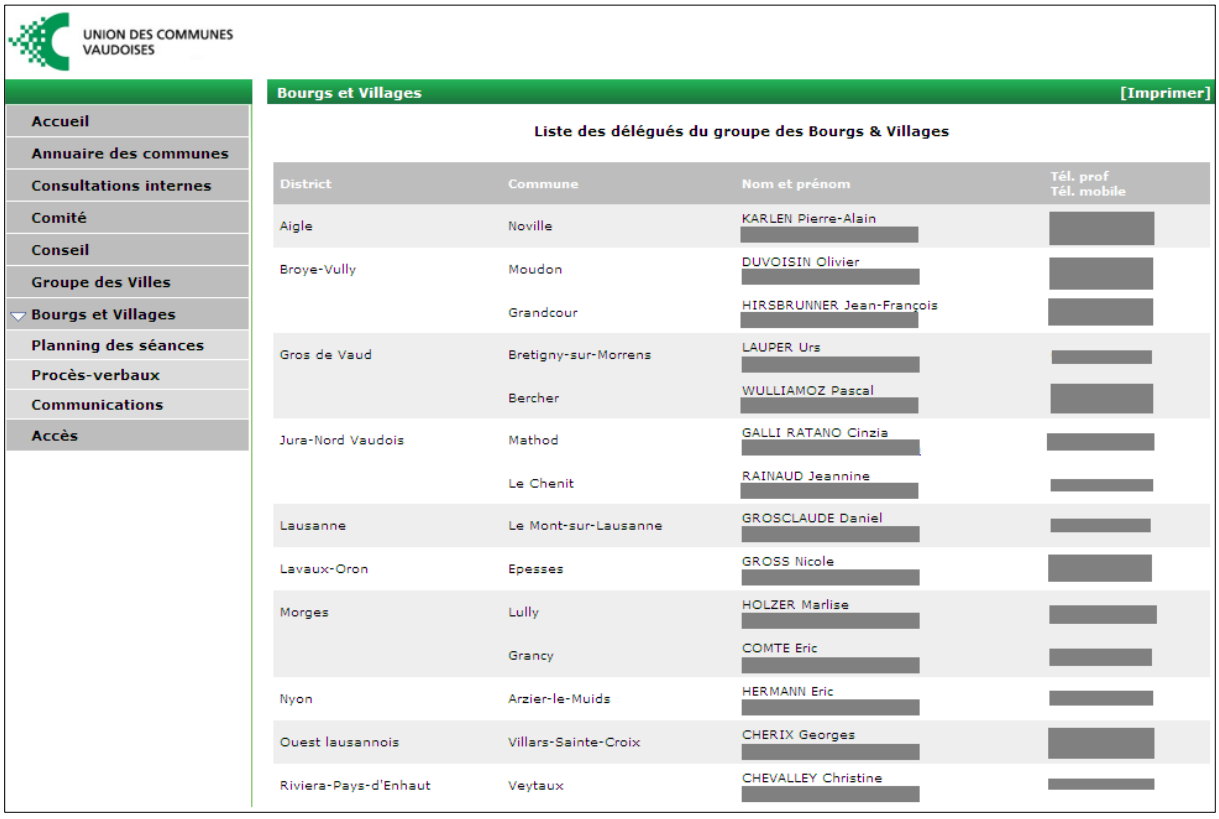

Pour des raisons de confidentialité toujours, aucun n'exemple n'est donné pour les sous-rubriques de ces groupes.